

MAZARS

**FCPE
FEE MODERE ISR**

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

**FCPE
FEE MODERE ISR**

1, allée Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE FEE MODERE ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 31 mars 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

I. BILAN

BILAN ACTIF AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	29 131 700,79	27 236 380,59
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 360 027,76	4 113 091,69
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	4 360 027,76	4 113 091,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	24 757 723,03	23 112 578,90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	24 757 723,03	23 112 578,90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	13 950,00	10 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 950,00	10 710,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	97 903,08	49 350,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	97 903,08	49 350,00
Comptes financiers	216 362,73	264 769,82
Liquidités	216 362,73	264 769,82
Total de l'actif	29 445 966,60	27 550 500,41

BILAN PASSIF AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	29 541 456,76	26 156 820,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-44 622,51	1 430 674,32
Résultat de l'exercice (a, b)	-122 315,44	-90 641,79
Total des capitaux propres	29 374 518,81	27 496 852,64
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	8 680,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 680,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 680,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	62 767,79	53 647,77
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	62 767,79	53 647,77
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	29 445 966,60	27 550 500,41

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
INDICE		
Eur DJ EURO STO 0316	1 017 420,00	0,00
EURO STOXX 50 0315	0,00	657 930,00
Total INDICE	1 017 420,00	657 930,00
Total Futures	1 017 420,00	657 930,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 017 420,00	657 930,00
Engagement de gré à gré		
Total Engagement de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
Total OPERATIONS DE COUVERTURE	1 017 420,00	657 930,00
AUTRES OPERATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement de gré à gré		
Total Engagement de gré à gré	0,00	0,00
Autre		
Total AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00

II. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2015

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	4,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	121 063,26	120 879,49
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (I)	121 063,26	120 883,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	-247,73	-18,92
Total (II)	-247,73	-18,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	120 815,53	120 864,71
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (VI)	-241 080,88	-208 166,48
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)	-120 265,35	-87 301,77
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	-2 050,09	-3 340,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI - VII)	-122 315,44	-90 641,79

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

A) INFORMATION FINANCIERE

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

B) REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'euro.

I) – Description des méthodes de valorisation des instruments financiers

a) Actions, titres de créances et valeurs assimilées

➤ Les titres et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués :

- Marchés français, zone Europe et zone Amérique : au cours de clôture de la veille du jour de valorisation.
- Marché japonais : au cours de clôture du jour de valorisation
- Marché zone Pacifique : au cours de clôture de la veille du jour de valorisation.

➤ Les titres et valeurs mobilières non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion.

➤ Par dérogation aux règles ci-dessus, **les valeurs mobilières dont le cours coté ne reflète pas leur valeur probable de négociation**, peuvent être évalués dans le respect des sources et méthodes reprises dans les procédures internes à la société de gestion et sous sa responsabilité.

➤ Les Titres de Créances Négociables (TCN) de maturité inférieure à trois mois :

Les TCN de durée de vie inférieure à trois mois à l'émission, à la date d'acquisition, ou dont la durée de vie restant à courir est inférieure à trois mois à la date de détermination de la valeur liquidative, sont évalués selon la méthode simplificatrice (linéarisation). En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée le cas échéant du risque émetteur.

➤ Les Titres de Créances Négociables (TCN) de maturité supérieure à trois mois :

Ils sont évalués à leur valeur de marché, ou, en l'absence de transactions significatives par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- les taux officiels Eonia (courbe swaps OIS)
- au-delà d'un an, les taux Euribor (courbe swaps Euribor 6 mois).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

➤ Les valeurs mobilières qui font l'objet de cessions ou d'acquisitions temporaires sont évaluées conformément aux règles fixées par le plan comptable :

-Prêts de titres :

La créance des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres ; la rémunération du prêt de titres est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Emprunts de titres :

Les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur actuelle des titres concernés.

La rémunération de l'emprunt est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Prise en pension :

La créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

-Mise en pension :

Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

b) Les parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA

Les OPCVM et/ou FIA inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

c) Opérations à terme fermes et conditionnelles négociées sur les marchés réglementés

Les positions ouvertes portant sur les instruments financiers à termes fermes ou conditionnels sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu.

d) Les échanges financiers

➤ Méthode générale de valorisation :

A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêts et/ou de devises du marché.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises d'une durée inférieure à trois mois lors de leur conclusion peuvent ne pas faire l'objet d'une valorisation au prix de marché, les flux d'intérêts à verser et à recevoir sont alors linéarisés sur la durée de vie restant à courir. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée le cas échéant du risque émetteur

➤ Méthode en cas d'échanges financiers adossés

L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat.

Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Les conditions d'adossement sont définies dans une procédure spécifique.

➤ Cas des swaps de dividendes

Les swaps de dividende sont évalués à chaque valeur liquidative à leur valeur actuelle. Cette valeur résulte de l'application de modèles mathématiques et de paramètres faisant place à l'anticipation, et selon une procédure définie par la société de gestion.

e) Devises

Les avoirs en compte, les cours des titres et autres valeurs exprimées en devises étrangères sont convertis dans la devise de comptabilité du FCP suivant les informations diffusées par Reuters sur une plage horaire compatible avec les modes de valorisation du FCP.

f) Autres opérations de gré à gré : valorisation sous la responsabilité de la société de gestion à partir de modèles internes.

II) Mode d'enregistrement des frais de transactions

Les entrées de portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition « frais exclus » et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Ces frais s'entendent :

- des frais de gestion financière,
- des frais d'administration comptable,
- des frais de conservation,
- et des frais de distribution.

III) Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

IV) Le résultat est déterminé selon la méthode des intérêts encaissés

V) Description de méthode de calcul des frais de gestion fixes et variables

Les frais de gestion versés à la société de gestion couvrent l'ensemble des frais administratifs et comptables du fonds à l'exception des frais de transaction supportés directement par le fonds et imputés dans sa situation nette.

VI) Politique de distribution

Le fonds **capitalise** l'intégralité de ses sommes distribuables.

En l'absence d'information dans le prospectus, les plus-values nettes réalisées sont systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC.

VII) Frais de transaction.

Les frais de transaction sont constitués des frais d'intermédiation et des commissions de mouvement.

- Frais d'intermédiation : l'intégralité des courtages est perçue par les intermédiaires.
- Commissions de mouvement : néant.

C) EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	27 496 852,64	24 021 197,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	5 302 262,07	6 284 152,64
- Versement volontaire	553 261,54	1 325 722,64
- Abondement	1 169 438,53	2 215 971,60
- Intéressement	1 827 795,44	333 574,31
- Participation	307 130,53	392 258,75
- Arbitrage externe	1 444 636,03	2 016 625,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-3 849 585,64	-3 046 947,18
- Arbitrage	-1 279 850,28	-814 867,04
- Remboursement	-2 569 735,36	-2 232 080,14
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	79 527,06	1 155 863,69
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-104 503,00	-1 349,14
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	172 140,00	178 195,00
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-183 740,00	-51 840,00
Frais de transaction	-1 491,27	-837,71
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	597 252,30	-946 579,89
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	753 326,99	156 074,69
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	156 074,69	1 102 654,58
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-13 930,00	-7 700,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-8 680,00	5 250,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	5 250,00	12 950,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-120 265,35	-87 301,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	29 374 518,81	27 496 852,64

D) COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées		
A taux fixe négocié sur un marché réglementé ou assimilé	2 955 852,65	10,06
A taux variable, révisable négocié sur un marché réglementé ou ass.	1 404 175,11	4,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	4 360 027,76	14,84
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
HORS BILAN		
OPERATIONS DE COUVERTURE		
INDICE	1 017 420,00	3,46
TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE	1 017 420,00	3,46
AUTRES OPERATIONS		
TOTAL AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00

2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées								
Obligations et valeurs assimilées	2 955 852,65	10,06			1 404 175,11	4,78		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							216 362,73	0,74
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées										
Obligations et valeurs assimilées	1 404 175,11	4,78			2 955 852,65	10,06				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	216 362,73	0,74								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

Néant

5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Dépôt de garantie	97 903,08
Total des créances		97 903,08
Dettes	Frais de gestion	62 767,79
Total des dettes		62 767,79

6. NOMBRE DE PARTS EMISES OU RACHETÉES

	En parts	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	161 103,983	5 302 262,07
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-117 333,483	-3 849 585,64
Solde net des Souscriptions Rachats	43 770,5	1 452 676,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	908 644,298	

7. COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

Néant

8. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	241 080,88
Commission de surperformance (frais variables)	
Rétrocessions de frais de gestion	

Les frais de gestion rétrocédés par les OPCVM détenus à l'actif du fonds sont enregistrés en produits à recevoir lors du calcul de chaque valeur liquidative sur la base du dernier taux de rétrocession connu et de l'assiette mentionnée par la convention. Lors du règlement, l'ajustement éventuel est constaté dans le compte de résultat et le taux de rétrocession mis à jour pour la période suivante.

9. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Néant

10. VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

Néant

11. VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

Néant

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/12/2015
OPC	
Federal Obligation Variable ISR	4 064 768.97
Federal Support Tresorerie ISR	5 194 246.45
Federal Actions Ethiques	691 344.85
Federal Conviction ISR Euro	8 007 454.26
Federal Obligation Moyen Terme IR	6 799 908.50
Total des titres du groupe	24 757 723,03

13. ACOMPTES SUR PLUS OU MOINS-VALUES NETTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Néant

14. ACOMPTES VERSES AU TITRE DE L'EXERCICE

Néant

15. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-122 315,44	-90 641,79
Total	-122 315,44	-90 641,79
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-122 315,44	-90 641,79
Total	-122 315,44	-90 641,79
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	0,00	0,00

16. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTES AU PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-44 622,51	1 430 674,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-44 622,51	1 430 674,32
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-44 622,51	1 430 674,32
Total	-44 622,51	1 430 674,32

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPCVM

**17. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE
L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
ACTIF NET					
en EUR	24 906 582,53	23 279 068,31	24 021 197,00	27 496 852,64	29 374 518,81
Nombre de parts					
Part C	880 960,837	774 406,540	762 795,119	864 873,798	908 644,298
Valeur liquidative unitaire					
Part C EUR	28,27	30,06	31,49	31,79	32,33
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	/	/	/	/	/
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	/	/	/	/	/
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	/	/	/	/	/
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
en EUR	/	/	/	1,65	-0,04
Capitalisation unitaire sur résultat					
en EUR	0,01	0,04	-0,21	-0,10	-0,13
Report à nouveau unitaire sur plus et moins-values nettes					
en EUR	/	/	/	/	/
Report à nouveau unitaire sur résultat					
en EUR	/	/	/	/	/

18. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL - OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		4 360 027,76	14,84
TOTAL Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		4 360 027,76	14,84
TOTAL A taux fixe négo. sur un marché réglementé ou assimilé		2 955 852,65	10,06
TOTAL France		808 600,17	2,75
ALSTOM 4.125% 01/02/17	EUR	808 600,17	2,75
TOTAL Italie		1 333 903,50	4,54
ENEL-SOCIETA PER AZIONI 5.25% 20/06/2017	EUR	522 655,74	1,78
UNICREDIT SPA 4.875 03/17	EUR	811 247,76	2,76
TOTAL Etats-Unis d'Amérique		813 348,98	2,77
GOLDMAN SACHS 4.375% 16/03/2017	EUR	813 348,98	2,77
TOTAL A taux variable, révisable négo sur un marché régl. ou ass.		1 404 175,11	4,78
TOTAL Italie		1 404 175,11	4,78
EMTN INTESA SAN PAOLO E3M+130 11/01/16	EUR	1 404 175,11	4,78
TOTAL - ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		24 757 723,03	84,28
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non prof. et équiv. d'autres pays		24 757 723,03	84,28
TOTAL France		24 757 723,03	84,28
FEDERAL OBLIGATION MOYEN TERME IR	EUR	6 799 908,50	23,15
FEDERAL CONVICTION ISR EURO PART I	EUR	8 007 454,26	27,26
FED. ACT. ETHIQUES PART I	EUR	691 344,85	2,35
FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR PART I	EUR	4 064 768,97	13,84
FCP FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR	EUR	5 194 246,45	17,68
TOTAL - INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		-8 680,00	-0,03
Engagement : Futures	EUR	-8 680,00	-0,03
EURO STOXX 50 0315	EUR	-8 680,00	-0,03

TOTAL PORTEFEUILLE TITRES	29 109 070,79	99,09
----------------------------------	----------------------	--------------